

## LES AMIS DE MEGEVE

Association déclarée selon la loi du 1er Juillet 1901  
BP 133  
74120 MEGEVE

*Lettre d'information n° 9*  
*Septembre 1996*

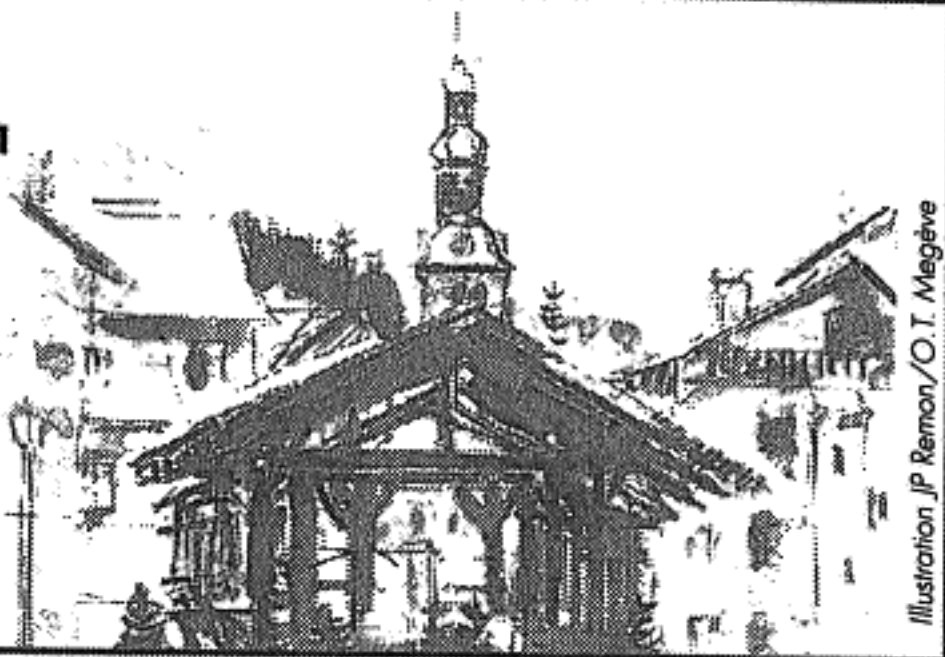


Illustration J.P. Remon / O.T. Megève

*Cher Sociétaire,*

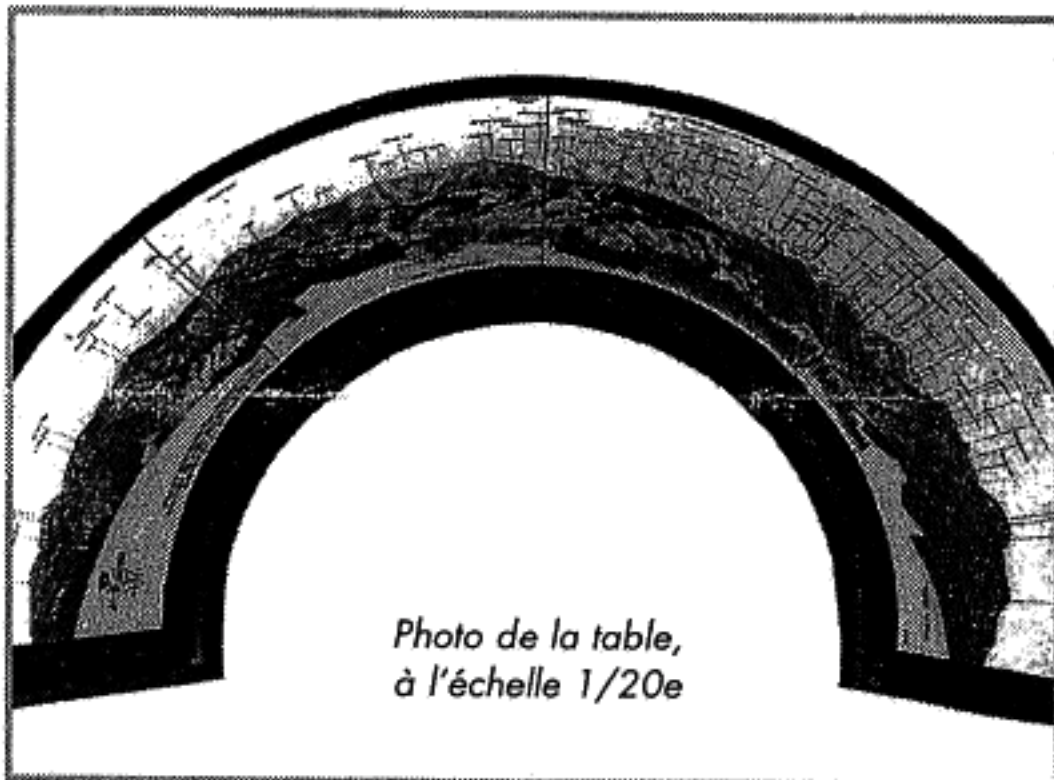
*Deux moments forts ont jalonné, pour notre Association, la période écoulée depuis la lettre n° 8 de Janvier dernier :*

- *La cérémonie de remise de la Table d'Orientation à la Municipalité,*
- *L'Assemblée Générale.*

### I - TABLE D'ORIENTATION A LA CROIX DU JAILLET

◆ Façonnée en pierre émaillée par Mr et Mme Orlat, céramistes à Ebreuil (Allier) et ouverte à 200 degrés sur toute la chaîne du Mont-Blanc, elle a été implantée sur deux blocs de granit devant la Croix du Jaillet, par les soins des services municipaux et remise solennellement le 10 août à Monsieur Gérard Morand, en présence d'une nombreuse assistance.

◆ Après avoir remercié tous ceux qui avaient coopéré à cette oeuvre, évoqué les succès judiciaires obtenus par l'Association durant les vingt premières années et rappelé son but statutaire = aider la Municipalité à protéger et embellir l'environnement de Megève, le Président a assuré le Maire du souci primordial actuel des 250 sociétaires de coopérer avec sa municipalité (= à preuve le concours d'enseignes de 1994 et cette table) et terminé en exprimant le voeu que leurs suggestions et doléances reçoivent un écho toujours plus favorable afin que soient supprimés les anomalies qui affligent encore ce Megève qu'ils aiment et dont ils désirent, avec sa municipalité, garantir la beauté.



*Photo de la table,  
à l'échelle 1/20e*

◆ Monsieur Gérard Morand, en remerciant l'Association de sa libéralité, l'a assurée de l'attention qu'il porte à tout ce qu'elle lui signale et, citant Beaumarchais, rappelle que "sans liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur", reconnaissant ainsi à l'Association son rôle.

◆ L'après-midi, heureusement ensoleillée, se termina par un buffet campagnard offert par la municipalité.

## II - L'ASSEMBLEE GENERALE

Réunie le 13 Août à 18h00 au Palais des Sports, elle a rassemblé 110 sociétaires (dont 55 représentés).

Le rapport d'activité a été présenté par Alain Pineau, Président.

### En voici des extraits résumés :

*Ses visites au Maire ont été au nombre de 4 et ont eu pour objet :*

■ **1.- L'application du règlement de la publicité** promulgué le 5 Juillet, et la suppression, déjà obtenue ou à venir, des panneaux publicitaires abusifs.

■ **2.- Celle de la Loi "Montagne".**

■ **3.- L'annulation - volontaire - de la ZAC de Saint-Amour** et le sort des biens fonciers y inclus (ex : auto-gare, etc.) dans la perspective de l'amélioration des flux de circulation automobile.

■ **4.- Les décisions définitives concernant la rénovation du Téléphérique de Rochebrune.**

■ **5.- La déception causée par l'abandon par la SFHM** du projet de parking souterrain proche du Téléphérique du Mont d'Arbois et la persistance préoccupante des difficultés de circulation, l'hiver, alentour.

■ **6.- Les motivations, contestables, de la création anticipée, de la ZAC des Rosières** (au dessus du Gollet) pour des prés classés, certes, en zone Na au POS, mais urbanisables dans un avenir qu'il aurait été possible d'éloigner et, en outre, les dérogations éton-

nantes à 2 normes du POS (distance entre bâtiments et COS porté de 0,15 à 0,26).

D'autre part la jonction de la voie de desserte de cette zone (qui conservera le caractère de voie privée, étant financée par l'aménageur en contre-partie de l'exonération de la Taxe Locale d'Equipement) avec la Route de La Rochette jusqu'à présent utilisée, mais sans exclusivité, par les riverains, suscitera sans nul doute des problèmes quoi qu'elle soit vue d'un bon oeil par la Municipalité qui la considère, malgré sa pente et ses sinuosités, comme une utile voie de secours doublant la route du Mont d'Arbois en cas de nécessité. En période normale, cette voie devrait être réservée aux détenteurs d'un digicode.

■ **7.- En matière d'embellissement :**

◆ confirmation de notre offre de restauration du cadran solaire sur la Tour Magdelain - Place de l'Eglise.

◆ constat que le jardin alpin, tant espéré, se réduit à une maigre plantation proche de la montée vers la Riante Colline...

◆ réitération de nos demandes constantes tendant au nettoyage des abords et suppression des décharges sauvages (grues rouillées...).

◆ suppression de l'accent circonflexe sur les panneaux indicateurs de la Cote 2000.

◆ désignation des bâtiments communaux dont la restauration des toits rouillés devrait servir de modèle.

**Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.**

Le rapport financier de l'exercice 1995 a été présenté par Christian Deschars, Trésorier.

En voici un condensé :

Solde reporté du 31.12.1994 .....	49.921,45 F.
Cotisations de 33 fondateurs 46 bienfaiteurs 148 actifs   ....	46.570,00 F.
Déduire cotisations 1994 .....	- 14.870,00 F.
Intérêts servis par le Crédit Mutuel .....	2.427,50 F.
Coupons s/300 obligations Emprunt d'Etat 6% 1993 .....	<u>1.800,00 F.</u>
<b>TOTAL</b>	<b>85.848,95 F.</b>

**A déduire :**

Dépenses	
Fonctionnement .....	1.509,89
Communication (lettres d'information) ...	8.932,59
Affranchissements (sauf mémoire) .....	<u>2.965,07</u>
	13.407,55 ...
	<b>13.407,55 F.</b>

**Emploi de trésorerie :**

Achat de 300 obligations Etat 6% 1993 .....	<b><u>30.556,03 F.</u></b>
--	----------------------------

**Total à déduire : 43.963,58 F.**

**Solde reporté : 41.885,37 F.**

**Fonds de réserve :**

600 obligations Emprunt d'Etat 6%.

***Ce rapport a été approuvé à l'unanimité et quittus a été donné au Conseil.***

N.B. Cette aisance de trésorerie aura permis l'opération de la Table d'Orientation en Juillet 1996 (voir Supra 33.760 Francs).

■ Dans une 3ème Résolution, l'Assemblée a élu comme administrateur pour 5 ans Monsieur Jacques Cellier, demeurant à Demi-Quartier - Ferme des Choseaux.

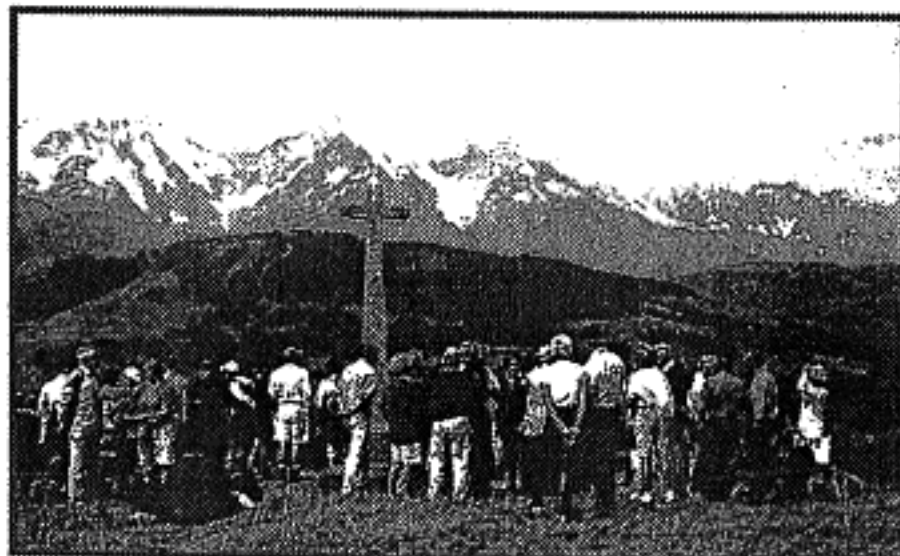
Monsieur Cellier, présent, a accepté cette fonction.

■ Le projet de route de bouclage du Tour aux Perchets (prévue au POS) qu'évoquait un projet de 4ème Résolution, a été critiqué par plusieurs sociétaires riverains à raison de l'encombrement supplémentaire qui en résulterait au carrefour de Rochebrune tant qu'un efficace dégagement vers Cassioz et la RN 212 n'aura pas été réalisé.

La solution de ce problème dépendra des conclusions du CETE qui seront connues fin septembre et le vote d'une motion à ce sujet reporté à la prochaine Assemblée Générale.

■ Puis des sociétaires ont posé des questions ou soulevé des problèmes (tels que cisaillement dangereux de la Route du Jaillef avec une piste de ski, ou nécessité de trottoirs pour sécuriser les piétons chemin des Anes ou Route du Planellet).

Le Président en a entretenu le Maire dès le 27 août.



*Inauguration de la table d'orientation  
le 10 août 1996*

## INFORMATIONS DIVERSES

■ Soucieux, à juste titre, de protéger la spécificité de Megève, l'Office du Tourisme projette un **dépôt de marque**.

■ A l'initiative de la Commission de l'Environnement, et en accord avec l'Office National des Forêts, un **sentier de découverte et d'accès à la Forêt des Salles** a été ouvert au Jaillet, à proximité de la Table d'Orientation (qui attire de nombreux promeneurs).

■ **La Tour Magdelain** - Place de l'Eglise, dont les murs à l'origine étaient crépis selon la tradition sarde, mais avaient été décrépis en 1964, seront crépis à nouveau ainsi que l'ont décidé, après de vives controverses et à une courte majorité, les Conseils Municipaux de Megève et de Demi-Quartier.

### ■ Equipement :

◆ Le projet de remplacement du Téléphérique de Rochebrune (le plus ancien d'Europe) avec un autre tracé aboutissant à l'Alpette, jugé trop coûteux, a laissé place aux dispositions suivantes :

◆ Le téléphérique, conservé avec même débit horaire, est entièrement rénové.

◆ Le télésiège du Petit Rochebrune, long de 200m. atteindra les Grands Champs avec un débit de 2.000 skieurs/heure.

◆ Tandis qu'au lieu du Télésiège des Grands Champs, un télésiège long de 800 m. avec un débit de 2.400 skieurs/heure leur permettra un transbordement facile sur tapis roulant dans les cabines de la Cabochette dont le débit sera porté de 2.400 à 2.800 skieurs/heure.

◆ La fameuse "Olympique" à Rochebrune aura un enneigement garanti (en 60 heures sur la partie basse et en 100 heures en partie haute),

sur 23 hectares, grâce à l'installation de 65 canons à neige alimentés par une retenue d'eau collinaire créée au lieu-dit Javen.

◆ D'autre part, à la Cote 2000, où depuis l'an dernier, un tunnel évite désormais un cisaillement de 2 pistes, le Télésiège du Radaz, vieux de plus de 30 ans, sera remplacé par un télésiège accessible, lui aussi, par tapis roulant, et dont le point de départ sera situé sur le parking actuel. Un nouveau parking plus vaste étant créé, par défrichage du petit bois (que les non skieurs regretteront).

■ **Statues des chapelles du Calvaire :**  
Une erreur, que Mademoiselle Sylviane Grosset et Monsieur le Maire nous prient de rectifier, s'est glissée dans notre lettre n° 8 sur la foi d'une indication apparemment sérieuse : **la polychromie de ces statues était bel et bien d'origine.**

■ **Auto-collants «Amis de Megève» :**  
Monsieur Jean-Marie Pastré, membre fondateur de l'Association et Citoyen d'Honneur de Megève, a bien voulu offrir à chacun des sociétaires un auto-collant pour la promotion des Amis de Megève.

Vous trouverez sous ce pli celui qui vous est destiné. Vous êtes invité à le placer sur la vitre arrière de votre voiture.

*Veillez croire, Cher Sociétaire, en nos sentiments les meilleurs.*

